

Silence aux pauvres

Le regard d'Henri Guillemin sur la Révolution

Conférence « Silence aux pauvres »

Cluny

8 octobre 2024

Antoine Marzio

Disons-le en préambule, « Silence aux pauvres ! » n'est sûrement pas le meilleur ouvrage de notre ami Henri Guillemin.

C'est un petit ouvrage de circonstance édité en mai 1989 à l'occasion du bicentenaire de la révolution française en reprenant quatre textes parus en janvier 1989 dans quatre numéros de *l'Illustré*, hebdomadaire de Lausanne, que HG a réuni sous le titre « Silence aux pauvres » en forme de libelle.

Ce « libelle », on pourrait dire aussi, « ce pamphlet », d'une petite centaine de pages imprimées en assez gros caractères, ne prétendait certes pas couvrir de façon exhaustive les différentes phases de la Révolution Française. Ce n'était pas son but.

A l'occasion du bicentenaire de la Révolution, HG voulu exposer à sa façon son « regard » sur celle-ci, prenant, avec sa jubilation polémique habituelle, le contrepied de nombre d'historiens « académiques », ou prétendus tels, les Michelet, Lavisser, ou pire, Bainville et Gaxotte.

Ceux-ci n'auraient pas compris, ou voulu comprendre, le principal sens du cheminement de la Révolution : préserver la propriété et le pouvoir

des « gens de bien », terme qualifié par Lafayette pour ceux qui comptent : les propriétaires.

Robespierre les oppose rapidement aux « gens de rien » : le peuple.

C'est là que réside le lien entre ce texte avec ce qui nous a occupé cette journée à Cluny : le rôle de la défense de la propriété dans la Révolution française.

Le titre du libelle est limpide, comme le signale HG lui-même. Il avait d'abord pensé à « Eloge des vaincus ». Mais, comme il le développe dans son avant-propos, je cite, « il fallait avoir lu mon petit texte pour comprendre ce titre-là : les vaincus ? Ceux que liquida Thermidor avec, en quarante-huit heures, la plus belle fiesta de la guillotine, (plus de cent-dix têtes coupées les 10 et le 11 juillet 1794). Ceux qui avaient cru en la Révolution, en une Révolution où non pas seulement seraient changées les structures, mais d'abord et avant tout seraient modifié le regard de l'homme sur la vie, et l'emploi de ses jours. Immédiatement limpide, en revanche, ce titre « silence aux pauvres ! »

Auquel on aurait pu aussi ajouter en sous-titre « l'arrière-pensée de Robespierre », tant la recherche de mise en évidence d'un mysticisme caché chez certains sujets fascine le rousseauiste HG qui aime bien « baptiser » ses sujets admirés.

De fait, Robespierre est au centre de ce texte.

Et celui-ci suscita de nombreuses critiques sur lesquelles nous allons revenir.

De quoi allons-nous donc causer ?

J'avoue que j'ai beaucoup hésité sur la manière dont j'allais traiter le sujet. J'avais déjà lu il y quelques années, assez rapidement, « Silence aux pauvres » ; je n'avais pas relevé, à l'époque, combien les propos développés par Henri Guillemin dans ce texte sont expéditifs et lacunaires, accompagnés cependant d'un souffle de nature révolutionnaire qui, d'une certaine façon, peut paraître encore d'actualité : les rapports entre la propriété et le pouvoir populaire, au travers des votes censitaires et de quelques autres manœuvres.

J'ai donc choisi de procéder en quatre phases :

Je présenterai d'abord le « pitch » de ce libelle, en empruntant un peu (beaucoup) à Patrick Rodel, qui écrivit une rapide analyse du texte de Guillemin, affectueusement critique.

J'aborderai dans un second temps les quatre phases importantes de la révolution, selon le regard et le plan de Guillemin :

- Acte 1 La monarchie constitutionnelle,
- Acte 2 L'entrée en guerre et ses suites,
- Acte 3 La République
- Acte 4 Le « retour à l'ordre »,

Pour chacune, quelques critiques d'ordre historique, et en conclusion des critiques d'ordre plus général.

Enfin j'aborderai deux sujets, qui traversent ce texte :

Le culte de l'être suprême et l'arrière-pensée de Robespierre

Le rôle central de la notion de propriété dans le déroulement de la Révolution française, thème qui, plus de deux siècles après, est toujours d'actualité : de Maximilien Robespierre à Thomas Piketty et Joseph Stiglitz ! Nous terminerons sur cette comparaison hardie !

Le « pitch » de la pensée de Guillemin sur la Révolution Française, selon Patrick Rödel »

« Parlons de Silence aux pauvres (je cite Patrick Rödel). Ce texte est la contribution de Guillemin à la célébration du bicentenaire de la Révolution française. Et il s'éloigne fortement des vapeurs d'encens qui ont entouré cet événement, de l'unanimité de façade qui interdit de regarder de plus près ce qui s'est effectivement passé. Guillemin ne s'y laisse pas prendre. Sa thèse est la suivante : il n'y a pas eu en 1789 de révolution mais un simple changement de personnel politique, les bourgeois ne supportant pas que les postes de responsabilités soient tenus par des aristocrates incompetents, alors qu'eux-mêmes se considéraient comme la seule classe productrice de richesses. L'ennui est que la bourgeoisie a eu besoin du peuple pour parvenir à ses fins et que celui-ci a réclamé pour lui les droits que lui faisaient miroiter les beaux mots de liberté et d'égalité. Ce dont il n'était évidemment pas question. La peur des classes populaires toujours soupçonnées de vouloir s'emparer des fruits de « l'honnête » exploitation dont elles sont victimes de la part des « gens de bien(s) » explique le déroulement de ce que l'on appelle « la révolution française ». Révolution, il y eut bien, mais c'est celle de la Convention, de 1792 à 1794, du Comité de Salut

public, de Robespierre, Saint-Just et quelques autres et elle se termina par la réaction thermidorienne – ouf ! on l’avait échappé belle – désarmé le peuple, exécutés ceux qui avaient été ses avocats, rentrés dans leur niche ces chiens d’agitateurs – on pouvait désormais consolider les avantages que les propriétaires s’étaient octroyés et reprendre ses affaires comme si de rien n’était, avec l’aide d’un général, parce que rien ne vaut l’armée et quelques bonnes guerres pour remettre de l’ordre dans un pays où les gens de rien ont rêvé pendant deux ans qu’un autre monde était possible. Voilà un aperçu du travail de Guillemin, on est loin des images d’Epinal qui encombrent encore trop souvent nos livres d’histoire, on est loin de l’histoire officielle. Mais quel vent frais qui vient nous réveiller de la torpeur dans laquelle on nous maintient ! ».

Evaluation critique des quatre phases de la révolution selon Henri Guillemin.

Guillemin raconte la Révolution en quatre actes :

- La monarchie bousculée mais maintenue sous le contrôle des nantis
- La cour et l’opposition, pour des mobiles contradictoires, choisissent l’entrée dans la guerre (20 avril 1792).
- L’expérience du délire : La République, le suffrage universel et des fusils pour la canaille.
- Retour au bon sens en deux temps : Thermidor et Brumaire

Acte 1 : La monarchie bousculée mais maintenue sous le contrôle des nantis

Selon Michelet, ce qu'il faut savoir, « c'est à quel point les idées d'intérêt furent étrangères au mouvement de 1789. Oui, la Révolution fut désintéressée ; c'est là son côté sublime. »

Jules Michelet, (1798-1874), est l'un des premiers historiens moderne, auteur d'une Histoire de la Révolution Française, initiateur d'un « Roman National » épique qui a été largement utilisé par les manuels scolaires jusqu'après la seconde guerre mondiale (par Ernest Lavisse entre autres). Cette façon de présenter l'histoire a depuis largement été remise en cause par les historiens contemporains, au moins depuis Soboul et ses élèves, qui étaient déjà édités dans les années 1980 quand HG publia son libelle.

Ces dates sont importantes car HG fait de Michelet sa principale tête de turc, avec l'ineffable Gaxotte, ou encore Bainville, et ignore ces historiens qui lui sont contemporains, se donnant ainsi le beau rôle de celui qui dévoile ce que les autres cachent, ce qui lui sera reproché par la suite.

Cela étant, la Révolution française, au contraire des affirmations de Michelet, ne fut pas du tout désintéressée.

La bourgeoisie issue des Lumières, industrielle, riche, voltairienne (« *le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui et le gouverne* ») (Les premiers de cordée de notre Président...) et plutôt athée, souffrait depuis au moins le début du 18^{ème} siècle, de son incapacité politique, l'essentiel du pouvoir étant détenu par l'aristocratie, oisive et dépensière, s'appuyant sur le haut clergé comme gardien de l'idéologie.

Cette bourgeoisie vit dans les Etats Généraux, convoqués par Louis XVI pour éviter une probable banqueroute de l'Etat, l'occasion de renverser

cette situation à son profit, non point pour proclamer la République, mais pour imposer une monarchie constitutionnelle, un peu comme en Angleterre.

Pour cela il lui fallait une masse de manœuvre, ce fut le peuple de Paris et le vaste monde paysan.

Encore fallait-il le contrôler pour éviter tout débordement, et surtout la remise en cause du droit à la propriété.

La Bastille fut prise le 14 juillet 1789, la nuit du 4 août abolit les privilèges, du moins en théorie, et les Etats Généraux se transformèrent en assemblée constituante, élue au suffrage censitaire, et largement dominée par la bourgeoisie provinciale.

La Déclaration des Droits de l'Homme fut promulguée. Ce fut une avancée incontestable en ce qui concerne les libertés individuelles, et l'égalité formelle (uniquement des mâles à peau blanche, comme le souligne HG), mais qui n'oubliera pas d'inscrire le droit à la propriété comme inviolable et sacré.

Rappelons les deux principaux articles qui traitent de la propriété :

Art. 2. — Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 17. — La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

En outre, si tous les hommes (et non les femmes) sont destinés à ne plus être des sujets mais des citoyens, certains sont plus citoyens que

d'autres, ceux qui ont du bien, les « actifs », ceux qui paieront un minimum d'impôt et pourront voter, et les « passifs », tous les autres, citoyens mais sans droit de vote.

La milice bourgeoise, rapidement rebaptisée « garde nationale » par son nouveau chef, le Général Marquis de Lafayette, ne sera bien entendu composée que de citoyens actifs, ceux qui ont en outre les moyens de s'acheter le bel uniforme bleu. Cette garde nationale a surtout pour fonction de contrôler les foules de sans culottes.

Là apparaît le héros de HG, Maximilien Robespierre, avocat et député d'Arras : « Ainsi vous voulez diviser la nation en deux classes, dont l'une ne sera armée que pour contenir l'autre ».

La fête de la fédération, le 14 juillet 1790, qui réunit au champ de mars quarante milles gardes nationaux venant de toute la France, avec fusils et canons, constitue un avertissement sans frais pour les passifs, les gens de rien, et la même, un an plus tard, 17 juillet 1791 se terminera dans un bain de sang, les passifs ayant eu l'intention saugrenue de vouloir faire signer dans ce lieu une pétition demandant la déchéance du Roi.

Celui-ci avait eu, il est vrai, la mauvaise idée, quelques semaines auparavant, de vouloir s'enfuir avec sa famille et fut arrêté à Varennes, comme chacun sait.

En 1791 est instituée une monarchie constitutionnelle accordant au roi la maîtrise de l'exécutif et un droit de veto sur les lois votées par une nouvelle assemblée, dite législative, elle aussi élue au suffrage censitaire : 4,3 millions de citoyens électeurs « actifs » exclut 3 millions environ de citoyens « passifs », qui ne votent pas.

Les représentants de la bourgeoisie sont en proportion écrasante.

Fin de l'acte 1

Acte 2 : La cour et l'opposition, pour des mobiles contradictoires, choisissent l'entrée dans la guerre (20 avril 1792).

Reprenons les propos de Michelet, décidément très sollicité par HG, « en proie à l'une de ses plus remarquables performances dans l'exaltation et le dithyrambe » :

« Ô guerre sublime ! Guerre pacifique pour fonder la paix universelle ! Ô le grand cœur de la France ! Quelle tendresse pour le monde ! quelle ardeur de sacrifice ! et comme tous les biens de la terre pesaient peu en ce moment ! ».

Le gouvernement, désigné par le roi, est composé de monarchistes puis, après tergiversations et calculs, de jacobins, ceux qui deviendront les Girondins : les Roland, Clavière et Dumouriez, soutenus à l'assemblée législative par les Brissot, Lameth et Isnard, représentant la bourgeoisie propriétaire provinciale.

Ce gouvernement fait voter la guerre, pour envahir la Belgique et la Rhénanie.

Sous quel prétexte ?

Officiellement pour prévenir des attaques des émigrés, rassemblés à Coblenz, et exporter les bienfaits de la révolution dans les pays limitrophes. Mais deux autres raisons, les vraies, sont moins avouables, selon Henri Guillemin :

- Pillier ces riches pays limitrophes, la Belgique et la Rhénanie, sous protection autrichienne ou prussienne, et rétablir ainsi les finances

du royaume, soutenir le cours des assignats dont l'usage immodéré de la planche à billet a fortement atteint leur crédibilité.

- Se débarrasser aussi, à bon compte, des gens de rien, les plus inquiétants d'entre eux, qui encombrant la capitale.

Robespierre, presque seul, s'élève contre cette décision.

A l'encontre des raisons officielles, il fait remarquer que « personne n'aime les missionnaires armés » et que la guerre constitue surtout une diversion sur une question que la Constituante n'a pas réglé : l'accueil des pauvres et leur participation à la Garde Nationale.

Le Roi, poussé par la Reine, et désespérant de voir intervenir ses « alliés », la Prusse et l'Autriche, encourage de son côté son gouvernement jacobin à déclarer la Guerre : il espère alors l'intervention des armées de ces deux pays et l'effondrement face à elles des armées de la Révolution, à ses yeux mal encadrées du fait de l'émigration d'un très grand nombre d'officiers nobles,

Fin de l'acte 2

Acte 3 : L'expérience du délire : La République, le suffrage universel et des fusils pour la canaille.

Seulement les choses ne se sont pas déroulées comme le souhaitaient le Roi et la Reine.

Une fois la guerre déclarée, le Roi, sur les conseils sans doute de la Reine, congédie le ministère jacobin, le 13 juin 92, et le remplace à nouveau par des ministres « de bon ton » (dixit HG)

Ce qui a pour premier effet de provoquer une émeute populaire qui, le 10 août, envahit les Tuileries et menace le Roi et la Reine, avec pour but d'abattre la royauté, créant une Commune insurrectionnelle, avec à sa tête Danton, Robespierre et Marat.

Le roi et sa famille trouvent refuge à l'Assemblée nationale, protégés par les Girondins.

L'assemblée législative est morte, vive la Convention, la 1^{ère} république, qui sera élue au suffrage universel, enfin !

Nous sommes le 20 septembre 1792.

Pendant ce temps, la Prusse et l'Autriche se décident à entrer en guerre.

A Valmy, la courageuse armée française repousse l'armée prussienne du Duc de Brunswick dans des circonstances qui prêtent encore à débat.

Le roi, déchu et mis en accusation, est décapité en janvier 1793

Fin de l'acte 3

Acte 4 : Retour au bon sens en deux temps :

Il s'ensuit une confusion de plus en plus violente mettant aux prises les Girondins, encore majoritaires à la Convention (s'appuyant sur « la plaine », ou « le ventre »), et les montagnards de la commune, représentant le peuple, surtout de Paris, les propriétaires contre le peuple...

Les girondins, bourgeois de province, seront éliminés à l'automne 93.

Les jacobins étant entre eux, on pourrait penser que la révolution s'apaiserait.

Eh bien non.

Plusieurs actions, imputées à Robespierre, sont assez mal acceptées : la Fête de l'Être Suprême, sur laquelle nous allons revenir, et le Maximum, c'est-à-dire le contrôle des prix et des salaires, qui provoque l'asphyxie de certains paysans de la région parisienne et d'intenses spéculations, sévèrement réprimées.

D'abord un coup à gauche, avec l'élimination des hébertistes violemment antéchrists, puis un coup à droite, avec celle des dantonistes et enfin très rapidement un coup au centre, avec celle des robespierristes eux-mêmes, en juillet 1794 (9 Thermidor), à l'initiative d'une coalition de ce qui restait de girondins, de jacobins et d'autres qui voulaient surtout sauver leur peau.... Et leur propriété !

Dans le 9 thermidor, Guillemin voit le prélude du 18 Brumaire, la prise du pouvoir par Napoléon, le 9 novembre 1799, cinq ans plus tard.

Le retour à l'ordre.

Ouf,

Fin de l'acte 4

Les critiques adressées à « Silence aux pauvres »

Vous trouverez sans doute, du moins ceux qui connaissent assez bien le déroulement de la Révolution française, que ce récit est pour le moins réducteur et simpliste.

En fait il s'agit d'un résumé, par moi-même, qui ne suis pas historien, d'un texte déjà court de Henri Guillemin écrit sur le ton d'un pamphlet un peu agiographique pour le personnage central, Robespierre, à qui HG a consacré en 1987 un ouvrage de plus de 400 pages autrement plus argumenté, documenté et sérieux.

Les critiques apportées par les historiens à « Silence aux pauvres » sont multiples. Je passerai personnellement, par manque de compétence, sur les critiques concernant les faits historiques, ceux qu'HG déforme, interprète ou ignore, volontairement ou pas, les manques de références, etc...

D'autres critiques sont plus faciles à comprendre pour un profane :

Les partis-pris et l'approche binaire : les bons et les méchants.

En fait, HG considère qu'il y a les bons, au centre desquels figure Robespierre, et les méchants, à peu près tous les autres protagonistes de Mirabeau à Danton, en passant par Cambon, Condorcet, et beaucoup d'autres, des corrompus, des traîtres, des antéchrists voltairiens, des représentants du grand capital, etc.

Robespierre version « silence aux pauvres » doit être le seul bon défenseur du peuple face à des mauvais de toutes sortes.

Cela le conduit à développer une approche de la Révolution par des comportements individuels de chacun des protagonistes et non par une approche plus structurelle qui fait de chacun la partie d'un tout à l'intérieur duquel existe de nombreuses interactions.

Il en est ainsi par exemple des relations entre Robespierre et Danton, qui ont été beaucoup plus complexes que ne laisse entendre HG.

Un historien critique fait ainsi remarquer que Danton ne tombe pas parce qu'il est corrompu (bien d'autres le sont, qui ne tombent pas pour autant), il tombe pour avoir défendu une tendance croissante dans Paris, la volonté d'indulgence et de fin des violences.

A l'inverse, Robespierre ne tombe pas parce qu'il a été le seul « bon », attentionné aux pauvres et défenseur de l'Être Suprême, mais parce que lui aussi a dû jouer à l'extrême ce jeu d'équilibriste entre ces différentes forces, tentant de tenir le juste milieu qui finit par lui faire gagner des ennemis des deux côtés (qui s'entredéchireront du reste après sa mort) et surtout de lui faire perdre le soutien populaire qui aurait pu le sauver, en particulier l'affaire du Maximum.

Cette approche individuelle, moralisée, qui caractérise ce texte de HG, se distingue de la vision structuraliste des événements historiques pratiquée depuis maintenant longtemps par les historiens, qui replace les hommes dans le cadre de leur déterminisme. Disons aussi que l'approche structuraliste, considérée « de gauche », s'oppose à l'approche individuelle privilégiée par les historiens « de droite et explique que ce texte de HG est souvent cité et repris par des historiens d'extrême droite, comme Marion Sigaut, de l'Institut Civitas, propagateur de l'intégrisme catholique.

Il en est de même de ses classifications, jugée simplistes, entre « le peuple » et la bourgeoisie : les deux sont en fait beaucoup plus composites que ne le présente HG, tous les bourgeois, en particulier ceux « de robe » qui sont largement plus représentés dans les assemblées censitaires que ceux des affaires, tous les bourgeois donc ne sont pas des voltairiens athées et anti cléricaux forcenés et tout le peuple, surtout celui des villes, ne sont pas des défenseurs de l'Être

Suprême. Les Enragés, avec Jacques Roux en particulier, furent des montagnards issus du peuple résolument anticléricaux et athées.

Bref, le rapport de HG avec l'histoire de la Révolution, qui a fortement évoluée depuis les années 1980, est pour le moins daté... On est loin à cette époque du Roman National de Michelet auquel s'en prend HG.

Les deux thèmes « guilleminesques » qui méritent d'être un peu développés, avant de conclure.

Rebaptiser Robespierre

« Le seul reproche que l'on puisse faire à Guillemin (écrit Rödel) c'est d'avoir voulu baptiser tous ceux chez qui il voyait, par leur comportement et par leurs idées, un souci de justice et de vérité, au prix parfois de quelques exaltations et distorsions qui peuvent prêter à sourire. »

On a déjà vu cela avec Jaurès, dont l'arrière-pensée supposée a donné lieu à un livre, sujet d'une causerie que j'ai eu l'occasion d'animer il y a quelques années.

Dans le dernier chapitre de notre Libelle, Robespierre est représenté comme le seul tenant d'une réelle spiritualité face à une bande d'athées, bien sûr forcément bourgeois, bien décidé à en découdre, d'abord avec leur fête de la Raison, leur calendrier républicain et leur chasse féroce à tout ce qui portait soutane.

Disons tout de suite que l'argumentaire est beaucoup plus développé dans son ouvrage sur Robespierre déjà cité que dans ce court libelle.

Je cite HG : « Tout va bien, donc, pour la République, quand soudain Robespierre se voit confronté à un problème inattendu : un clan, exclusivement bourgeois (Soboul l'a établi dans son admirable thèse de douze cents pages sur « les sans culottes parisiens de l'an II »), lance une campagne furieuse de déchristianisation. »

Cela commence avec l'affaire du nouveau calendrier républicain à l'initiative de Fabre d'Eglantine (il pleut il pleut, bergère...), dont la motivation première, selon HG, fut qu'il n'y ait plus de dimanche ni de jours fériés et que l'ouvrier ne se repose plus que tous les dix jours seulement.

Viennent ensuite les actions violemment antireligieuses menées par des représentants en mission, Dumont, Javogue (en Saône et Loire) mais aussi Carrier et Fouché qui font la chasse aux « animaux noirs » de façon de plus en plus atroces pendant que Cambon réclame la fermeture immédiate des églises dans la France entière !

« Robespierre dit non ; Robespierre exige que soit maintenue la liberté de conscience. Il ne veut pas d'un totalitarisme athée. » (HG)

En face ? La majorité voltairienne de la constituante, même après la chute des girondins qui avaient voulu s'opposer à toute référence à Dieu dans la nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme (celle de 93, celle de 89 fait en effet référence à l'Être Suprême) : « En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen. »).

Il est certain et historiquement prouvé que Robespierre défendait la liberté de conscience et a condamné fermement les exactions des représentants en mission. Il a soutenu, sinon été à l'origine, de la fête de l'Être Suprême, en réponse au culte et à la Fête de la raison organisé par les hébertistes athées et les Enragés.

Pour ceux que cela intéresse, l'ouvrage de HG « Robespierre, politique et mystique, développe abondamment ce sujet dans son dernier chapitre, « Robespierre et l'Être Suprême ».

La question du pouvoir et de la propriété.

La question de la propriété est au centre de la pensée de Guillemin dans ce libelle. Non pas en termes strictement économique, juridique ou même moral, mais directement lié à la citoyenneté : ne peuvent voter, être citoyens, que les gens de bien, ceux qui ont du bien et doivent le défendre.

A cette époque, la propriété est essentiellement constituée de propriété foncière et immobilière, plus rarement, mais représenté par des gens plus puissants, de propriété mobilière : banques et entreprises importantes.

Il est donc crucial pour ces catégories, que les assemblées, Constituante, Législative, puis Convention soient dominées par les possédants et leurs obligés, plus ou moins stipendiés, souvent des gens de robe : ce fut le cas, grâce au suffrage censitaire pour les deux premières, et même, largement, pour la Convention malgré la mise en place pour la première fois du suffrage universel.

La cupidité et l'égoïsme de cette classe de propriétaires, succédant à l'aristocratie foncière de l'ancien régime, enrichie par l'acquisition de biens nationaux, était la cause essentielle de la pauvreté et de la précarité extrême dans lesquelles était cantonnée une grande partie des populations urbaines mais aussi rurales.

Robespierre fut le premier, ou parmi les premiers, dès la Constituante, à comprendre et combattre les partis de propriétaires, d'abord monarchistes, puis Feuillants et Girondins sous la législative et la Convention, soutenus plus ou moins discrètement par les banquiers dont la principale préoccupation, dès le début, fut d'éviter la faillite du Royaume puis de l'Etat qui leur était largement débiteur, surtout à la suite de la politique d'emprunts à tout va menée par Necker. Aussi la prise du pouvoir effectif par les montagnards de la commune de Paris, en 1793, avec Marat, Robespierre et même Danton présenta-t-elle pour eux un danger redoutable et fut la cause essentielle de Thermidor.

Les résultats dépassèrent cependant les espoirs les plus fous de leurs promoteurs : la question de la propriété fut au cœur de la politique économique de tout le 19^{ème} siècle, du 20^{ème} siècle et se pose encore de nos jours, certes sous des formes qui ont largement évolué.

Si je ne suis pas historien, l'économiste que je suis encore a été conduit il y a déjà quelques années à entamer la lecture du second grand ouvrage d'un « confrère » français de réputation mondiale, Thomas Piketty, dont le titre est « Capital et Idéologie ».

Piketty a déjà publié quatre ans auparavant un premier ouvrage, qui l'a fait connaître dans le monde entier : « le Capital au 21^{ème} » (2,3 millions d'exemplaires vendus, traduit en plusieurs langues, je ne sais du reste

pas si tous les acheteurs ont lus entièrement ce livre de plus de 1 000 pages imprimées denses !), résultat de plusieurs années de recherches menées avec une équipe d'une vingtaine de chercheurs de haut niveau, essentiellement français et américains.

Avec cet ouvrage (s'appuyant là sur une équipe internationale de plus de 40 chercheurs), il s'attaque à l'histoire des inégalités, inégalités des revenus, mais aussi inégalité plus importante encore des patrimoines.

Ce qui nous intéressera se trouve au chapitre 3, intitulé « l'invention des sociétés de propriétaires ».

Pour lui, la Révolution Française marque une rupture emblématique entre la société d'ordres de l'Ancien Régime et la société bourgeoise et propriétaire, extrêmement inégalitaire, qui s'épanouit au 19^{ème} siècle et jusqu'en 1914.

Dans un chapitre précédent, il décrit en détail ce qu'il a appelé l'ordre trifonctionnel de l'Ancien Régime : la Noblesse, le Clergé et le Tiers Etat se régule non pas en fonction de la propriété, qui existe cependant, mais par un enchevêtrement de relations issues d'une dizaine de siècles de vassalités, servages et franchises diverses. .

Pour lui, la Révolution Française constitue la « grande démarcation » entre les formes anciennes et nouvelles du pouvoir et de la propriété. Il s'agissait d'opérer une séparation stricte entre les fonctions régaliennes (monopole de l'Etat centralisé) et le droit de propriété (apanage de l'individu privé).

L'autonomisation du pouvoir économique, a en fait conduit un renouvellement des élites mais aussi à la construction d'immenses fortunes tout au long du 19^{ème} siècle et, sous différentes formes de propriétés, jusqu'à nos jours.

Certains, à l'époque révolutionnaire, ont cherchés à le théoriser :

Boissy d'Anglas

Les formes de propriété ont en effet fortement évolué, dominées maintenant par la propriété financière, les droits industriels, etc...y compris la propriété de sa propre image comme le développe un autre grand économiste, américain celui-ci, Joseph Stiglitz, dans son ouvrage, « *Peuple, Pouvoir et Profit* » (2019). Mais développer ces thèmes nous entrainerait trop loin, et du sujet, et de l'horaire.

Cela apporte cependant de l'eau au moulin de Guillemin, et aussi d'autres historiens plus conventionnels comme Soboul ou Furet :

La notion de propriété a été au centre de la Révolution française, aussi importante que la prise du pouvoir politique et économique par la bourgeoisie.

Et cela renvoie Michelet, Lavis, Gaxotte et Bainville à leurs chères études...

Difficile, en conclusion, de juger réellement *Silence aux pauvres* ! Tout dépend d'abord de la manière dont on l'aborde.

Comme ouvrage d'Histoire, il est trop expéditif, simplificateur et lacunaire pour être réellement considéré : Déjà dépassé par l'historiographie de son époque, truffé d'erreurs et d'approximation, ce n'est finalement pas un livre sur la Révolution.

Libelle, alors ? C'est en tout cas comme cela qu'on pourrait plus honnêtement le définir.

Guillemin y développe un point de vue qui mérite une plus large analyse. A-t-on effectivement voulu réduire « les pauvres » au silence pendant la Révolution ? Quelles sont les relations entre la Propriété et Pouvoir.

Y a-t-il encore un intérêt à lire ou relire Silence aux pauvres ?

Ce libelle, plein de verve, peut être une bonne porte d'entrée dans l'histoire de la révolution : faites-le lire aux adolescents de votre entourage, en les incitant à approfondir le sujet avec des ouvrages, y compris scolaires, qui, heureusement, se sont débarrassés pour nombre d'entre eux, du « Roman National » de Michelet et Lavisser.... Et remettent au centre de l'analyse la notion de propriété, toujours d'actualité.